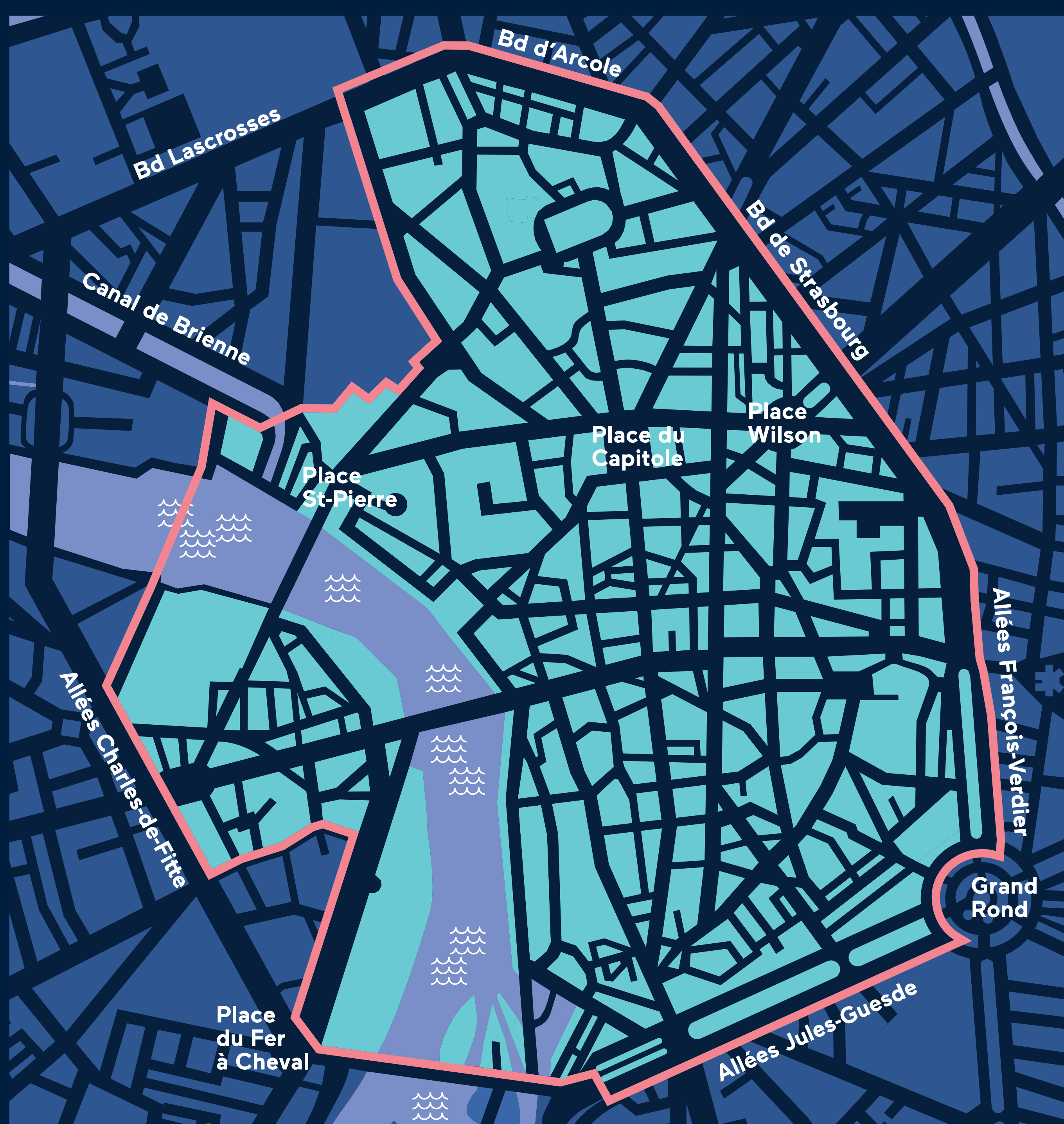




Toulouse
Patrimoine
d'Avenir

Site patrimonial remarquable Plan de sauvegarde et de mise en valeur



↑ Périmètre du Site patrimonial remarquable

Mieux connaître la ville d'hier pour construire la ville de demain

Toulouse Métropole s'engage aux côtés de l'État dans l'élaboration d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Le PSMV est le document d'urbanisme qui régit et protège le Site patrimonial remarquable (SPR). L'objectif de ce document d'urbanisme est de permettre le développement du cœur de métropole tout en protégeant ses éléments patrimoniaux remarquables; il accompagne également l'évolution et la valorisation du SPR. Une concertation est menée avec les citoyens tout au long de la démarche.

Un héritage à préserver, faire vivre et valoriser

Le SPR est un périmètre de protection patrimoniale qui se substitue au secteur sauvegardé. Le SPR de Toulouse est l'un des plus grands de France; il abrite des trésors architecturaux, archéologiques et artistiques, parfois insoupçonnés. Il a été classé en 1986. Sa superficie de 256 hectares témoigne de la volonté de considérer le cœur historique de Toulouse comme un ensemble cohérent et indivisible.

Votre avis compte!

Pour participer à la concertation sur le projet de PSMV, demandez à l'accueil les cahiers et registre de concertation ou rendez-vous en ligne sur toulouse-metropole.fr



MAIRIE DE  TOULOUSE
www.toulouse.fr

toulouse
métropole

Toulouse en grand!